

dépensé \$6,000. Mais ne voit-on pas le sous-ministre adjoint qui, devant ce que le ministre et le sous-ministre ont fait, ne se gêne pas lui non plus.

● (2010)

Il dépense \$13,973 en meubles neufs et \$14,501 en rénovations. Le voilà donc bien installé. Mais il n'est pas le seul dans ce cas.

Passons à la Justice. Bien sûr, ce ministère prépare tout un ensemble de nouvelles mesures, etc., et se doit d'être élégant car il faut prévoir les entrevues et les contacts possibles avec le public. La Justice est répartie entre le ministre précédent, l'actuel ministre des Transports (M. Lang) et le ministre de la Justice actuel (M. Basford). Tandis que le ministre précédent a dépensé \$10,738 pour son cabinet ministériel et son sous-ministre—je ne sais pas si c'est le même actuellement—ce dernier a dépensé à son tour \$7,287. Le ministre actuel n'a rien dépensé mais, par contre, son sous-ministre s'est rattrapé. Il a dépensé \$32,327 simplement en achat de meubles. Monsieur l'Orateur, une chose est certaine, c'est que les fabricants de meubles de notre pays—à supposer que ce soient des meubles canadiens que l'on achète, ce dont je ne suis pas sûr—profitent bien actuellement des largesses du gouvernement au pouvoir. Il y a peu de fabricants de meubles qui viendront voter contre notre gouvernement actuel, quelles que soient les restrictions de prix ou autres mesures d'austérité imposées.

Examinons à présent le cas du ministre du Travail (M. Munro). Il a connu des heures difficiles et il a passé beaucoup de temps il n'y a pas si longtemps à son cabinet. Il prévoyait ce qui allait se passer. Je suis sûr qu'il prévoit d'ailleurs déjà ce qui va se passer en ce qui concerne le SIM. Il n'aimait pas non plus la disposition de son bureau ou peut-être était-ce les meubles qui lui déplaisaient; aussi a-t-il dépensé \$5,389 pour son bureau de la Chambre des communes en travaux de rénovation. Cela fait, il n'aimait toujours pas son bureau et il a dépensé encore \$12,814 pour meubler son nouveau bureau à son goût.

Venons-en maintenant au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras), car la main-d'œuvre et le travail doivent aller main dans la main. Aussi ce dernier n'a-t-il pas voulu être en reste sur son collègue, le ministre du Travail, et s'est-il dit «Eh bien, si le ministre du Travail dépense \$4,389 en rénovations, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas dépenser \$6,150», ce qu'il fit. Ensuite, il a décidé que si le ministre du Travail dépensait \$12,814 en meubles, il n'y avait aucune raison de ne pas, lui aussi, acheter de beaux meubles, puisqu'il allait assumer les fonctions de l'autre ministre, de toute façon. Aussi a-t-il dépensé \$19,020 en ameublement.

Et puis, le sous-ministre adjoint de la Main-d'œuvre, en voyant ce que son ministre s'accordait s'est dit que rien ne l'empêchait d'en avoir autant. Il a été fort modeste dans ses rénovations. Il n'a dépensé que \$305. Mais l'apparence de son bureau ne lui plaisait pas, les meubles ne répondaient pas à ce qu'il avait à l'esprit. Il ne voulait pas recevoir autant de visiteurs que le ministre, si bien qu'il s'est contenté de dépenser \$11,470 à l'acquisition de nouveaux meubles.

Nous avons un nouveau ministre du Revenu national (M. Cullen). Lorsqu'il est entré en fonctions, il a jeté un coup d'œil sur son bureau et décidé qu'il fallait le meubler un peu. Le bureau du ministère ne lui plaisait pas. Pour le mettre dans un meilleur état, il a dépensé \$5,500. Son sous-ministre s'est dit, voilà un nouveau patron, je veux bien son double; donc: il dépense deux fois plus que le

Loi anti-inflation

ministre, soit \$11,600. Le sous-ministre adjoint s'est dit qu'il n'était pas aussi important que le sous-ministre mais qu'il était aussi bon que le ministre et, voilà, il dépense \$6,735 pour rénover son bureau. Ils ne s'en tirent pas trop mal, ces gens qui compriment leurs dépenses et cherchent à donner l'exemple aux Canadiens, ils dépensent environ \$23,000 et prétendent que c'est la façon de comprimer les dépenses.

Le document que j'ai à la main porte en vedette le nom de «Marchand». Je ne sais pas exactement où il s'inscrit dans tout cela sauf pour le fait qu'il aime vraiment faire les choses en grand. C'est de loin le plus dépensier de tous. Le montant inscrit au titre des rénovations est de \$24,357. Quant on fait faire de telles rénovations, on se doit d'avoir un bureau et un mobilier princiers, aussi a-t-il dépensé \$20,000 au titre du mobilier.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Le député qui a la parole devrait s'adresser à la présidence.

M. Coates: Je veux bien m'adresser à la présidence, même si mes propos peuvent ne pas être très agréables. Je tiens simplement à dire que l'actuel ministre de l'Environnement (M. Marchand) n'aimait pas son bureau au ministère et qu'il a donc dépensé \$44,000 en rénovations et mobilier. Il a jugé que puisqu'il faisait cela pour son bureau au ministère, il devrait également le faire pour son bureau à la Chambre des communes, étant donné qu'il y passerait de temps à autre. Il n'a donc dépensé qu'un modeste montant de \$10,275 pour son bureau à la Chambre des communes. Il n'a donc dépensé que \$54,000 ou \$55,000 pour s'assurer d'un confort convenable quand il se trouve à l'un ou l'autre de ses bureaux. Et ce même ministre nous a dit que les transports étaient un beau gâchis. C'est le gouvernement tout entier qui est un gâchis, et le pays lui-même est dans de beaux draps. Et s'il en est ainsi, c'est à cause des dépenses presque indécentes des membres du gouvernement qui disent à la population canadienne de se serrer la ceinture et de se restreindre. Ce sont là seulement quelques exemples.

L'un de ces ministres, monsieur l'Orateur, est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), qui a beaucoup parlé ici, s'est emporté et a oublié les \$62,000 qu'il a dépensés pour les macarons «Pourquoi pas» qu'il a fait distribuer. Il devrait maintenant nous en parler et nous dire combien lui, son sous-ministre et son sous-ministre adjoint ont dépensé, parce que nous n'avons pas ces renseignements. Selon moi, s'il veut connaître la réaction des Canadiens au sujet des macarons «Pourquoi pas», ceux-ci lui donneront 62,000 raisons de ne pas en avoir produit pour \$62,000. On peut parier son dernier dollar là-dessus.

Examinons maintenant certaines dépenses en particulier. Cela m'intéressait beaucoup de savoir à quoi ces ministres ont dépensé cet argent. J'ai essayé de savoir comment le ministre des Affaires indiennes et du Nord dépensait l'argent affecté à la rénovation de ses bureaux et au renouvellement des meubles. C'est assez intéressant. Par exemple, en 1974-1975 il a acheté trois nouvelles chaises de dactylo qui ont coûté \$189,75. C'est un prix très raisonnable. J'ai regardé plus bas sur la feuille et j'ai vu qu'il avait acheté un fauteuil inclinable pivotant. Je suppose que c'était pour lui, qui s'y connaît en pirouettes. Il en fait depuis longtemps dans ses rapports avec les Indiens. Mais il a dépensé \$277 pour le fauteuil qui coûte trois fois plus qu'une chaise de dactylo. Il a dépensé en outre \$500 pour une fontaine réfrigérée, et c'est très intéressant. Il prend sans doute beaucoup de comprimés d'aspirines lors-